

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 avril 2008

Service instructeur

Service du Développement Economique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP - 2008-4-2-3

Service consulté

**Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques
Salon "Rhénatic, les rendez-vous d'affaires"**

Résumé : Dans le cadre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer à l'Association du Technopole de la Région de MULHOUSE une subvention de fonctionnement de 4 000 € pour l'organisation du Salon "Rhénatic, les rendez-vous d'affaires".

Le fonds de soutien aux colloques et aux manifestations scientifiques permet d'allouer chaque année des aides à des organismes publics ou privés qui organisent des événements dans le Haut-Rhin. Pour 2008, un crédit de 45 000 € a été inscrit en fonctionnement au budget primitif - Programme F025 - Enseignement Supérieur et Recherche.

L'Association du Technopole de la Région de MULHOUSE sollicite le Département pour participer à la deuxième édition du salon « Rhénatic, les rendez-vous d'affaires ». L'édition 2007 a été un succès et a permis de réunir plus d'une trentaine d'exposants et d'accueillir plus de 450 visiteurs.

Rhénatic, Pôle de Compétences « Technologies de l'Information et de la Communication » (TIC) a été créé en octobre 2006. Il compte, à ce jour, parmi ses membres, 88 chefs d'entreprises alsaciens dans le secteur des nouvelles technologies. Rhénatic a deux objectifs : encourager les PME-PMI alsaciennes à intégrer davantage les TIC et promouvoir les compétences TIC alsaciennes (entreprises, formation et recherche).

Rhénatic est soutenu par la CCI Sud Alsace MULHOUSE et par la CCI du Bas-Rhin ainsi que le CEEI Alsace. Ses actions sont menées en partenariat avec l'Université de Haute-Alsace, l'Agence Régionale de l'Innovation et les Pôles de Compétitivité alsaciens.

Objectif du salon : sensibiliser les PME et PMI à l'importance d'intégrer les TIC dans leur fonctionnement si elles veulent conserver leur compétitivité.

Public visé : toutes les entreprises du pôle TIC mais aussi les entreprises alsaciennes et des régions frontalières (Suisse, Allemagne, Franche-Comté, Vosges).

Date et lieu du salon : 1^{er} avril 2008 de 9 heures à 18 heures au Parc des Expositions de MULHOUSE.

Contenu de la manifestation :

- conférences et ateliers,
- espace exposition pour les entreprises, pour les formations universitaires locales (Université de Haute-Alsace notamment), pour les acteurs économiques,
- espaces « rendez-vous d'affaires » personnalisés,
- animation flash pendant les pauses.

Le budget prévisionnel s'élève à 94 983 € répartis comme suit :

Recettes	
MLG consulting (co-organisateur privé)	65 983,00 €
Région Alsace	10 000,00 €
CCI Sud Alsace MULHOUSE	5 000,00 €
Communauté d'agglomération de MULHOUSE Sud Alsace	10 000,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin	4 000,00 €
TOTAL RECETTES :	94 983,00 €
Dépenses	
Commercialisation	7 935,00 €
Marketing/communication	32 015,00 €
Programme	14 739,00 €
Logistique	31 739,00 €
Accueil visiteurs	5 855,00 €
Frais de déplacements	2 700,00 €
TOTAL DEPENSES :	94 983,00 €

La Région Alsace, la CAMSA et la CCI Sud Alsace MULHOUSE ont émis le souhait de renouveler leur soutien pour l'édition 2008. Le Conseil Général est sollicité à hauteur de 4 000 €, montant identique à celui accordé en 2007.

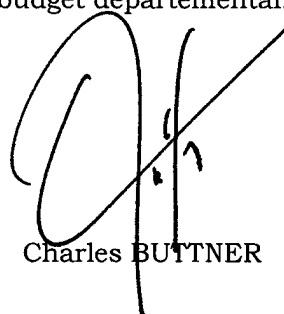
Le CAHR émet un avis favorable quant au soutien de ce dossier, en raison du succès remporté par l'édition 2007, du développement constant de Rhénatic qui attire toujours plus de membres et du salon lui-même, qui devrait permettre cette année de développer les contacts transfrontaliers, notamment avec les entreprises allemandes du fait de la présence du cluster TIC de Fribourg.

A titre exceptionnel, cette demande qui a été transmise tardivement, est soumise au vote de la Commission Permanente après la date de la manifestation.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder à l'Association du Technopole de la Région de MULHOUSE une subvention de fonctionnement de 4 000 € pour l'organisation du Salon « Rhénatic, les rendez-vous d'affaires »,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 17321, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER